



Pouvoir d'Achat, autonomie, accès aux soins

# Les retraités disent : ça suffit !

❑ **La baisse du pouvoir d'achat résultant des contre-réformes, les difficultés à faire face aux frais quotidiens et aux soins, le rapport de la basse-cour des comptes : Ça suffit ! Manifestation le 11 octobre.**

**D**epuis de nombreuses années, la majorité des personnes retraitées constate une dégradation régulière de leur condition de vie, en grande partie en raison des réformes rétrogrades adoptées depuis 1993.

## POUVOIR D'ACHAT

Dès les premières années de la retraite, le niveau des retraites et des pensions est largement insuffisant et n'est pas actualisé en fonction de la hausse des prix des biens et des services indispensables (produits alimentaires, énergie, loyers, etc...).

Comme l'ensemble des citoyens, mais dans une plus grande proportion, les retraités subissent les reculs des prises en charge par l'assurance maladie, l'augmentation des mutuelles, les réductions des services publics et l'augmentation de leurs tarifs.

Le retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen, comme c'était le cas autrefois, est indispensable. Le système qui a été mis en place, avec sa fausse indexation sur un indice bidon, nous éloigne *-automatiquement-* chaque année un peu plus tant de l'évolution des salaires que de la hausse réelle des prix.

Il faut, à la fois, une forte augmentation du minimum vieillesse, des minima sociaux, à la fois une augmentation de rattrapage des pensions, et, à la fois revenir sur les contre-réformes des retraites commencées en 1993, qui dégradent considérablement l'ensemble de nos pensions de retraites tout en étant une cause du maintien du chômage.

Mais, c'est ponctionner les retraités qui est d'actualité. Et la ministre de la santé vient d'annoncer un prélèvement sur les pensions des retraités imposables de 0,15% en 2013 et 0,3% en 2014 pour la sécu !

## AUTONOMIE

Sarkozy avait annoncé en 2007, comme une de ses priorités, la mise en place d'une 5<sup>ème</sup> branche de la protection sociale. Malgré toutes les déclarations, particulièrement au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011, elle a été « repoussée » à 2012 par F. Fillon, en raison des « finances publiques exsangues ».

Nous avons dénoncé ces choix qui ont conduit à privilégier d'abord le sauvetage des banques et les cadeaux fiscaux aux riches et donc à sacrifier un réel financement de l'Aide à l'autonomie des personnes fragilisées.

Aujourd'hui, le nouveau gouvernement demeure silencieux sur cette nécessité sociale. Et ses choix d'une politique fiscale et budgétaire inscrite dans le cadre libéral

(d'une course à l'attractivité des territoires en direction des détenteurs de capitaux) augurent mal de la suite.

Il y a urgence à dégager des moyens financiers permettant de mieux financer à hauteur des besoins l'APA et les services d'aide à domicile afin de réduire les restes à charge des personnes et des familles.

A terme, il s'agit d'inscrire la prise en charge de l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale avec la garantie d'un droit universel assuré à 100%.

**L'évolution  
des Retraites  
en Langage  
des Signes**





Pouvoir d'Achat, autonomie, accès aux soins

# Les retraités disent : ça suffit !

## ACCES AUX SOINS

L'accès aux soins devrait et pourrait être un droit effectif pour tous en France, compte tenu de la richesse du pays. Ce n'est pas le cas, et ce droit est mis à mal par la hausse des dépenses de santé (dépassements d'honoraires, franchises médicales, augmentation des cotisations, etc).

Ces difficultés ne sont pas propres aux retraités, mais elles atteignent plus particulièrement les personnes fragilisées par le handicap ou le vieillissement. Il est inadmissible que des personnes, en France, aujourd'hui, renoncent à des soins pour des raisons financières.

Nous revendiquons donc un meilleur financement de l'assurance maladie, qui passe notamment par l'amélioration des rentrées de cotisations (suppressions des cadeaux sociaux aux entreprises, augmentation des salaires, base des cotisations sociales, etc) et un contrôle réel et indépendant des professions pharmaceutiques et médicales qui prospèrent grâce au budget de la Sécurité sociale.

Pour toutes ces raisons, L'UNIRS appelle à participer aux manifestations organisées partout en France par les organisations syndicales de retraités le jeudi 11 octobre 2012.

Nous estimons que la satisfaction des revendications des personnes retraitées ne peut se faire que par une satisfaction parallèle des revendications des salariés.

Elles reposent d'abord sur un autre partage des richesses rémunérant mieux le travail et diminuant la rente du capital, et sur des politiques budgétaires et fiscales participant à cette redistribution.

### **Manifestation des Retraités**

**Judi 11 octobre à Bordeaux :**

**10h Place Tourny (côté rue Huguerie)**

Parcours : rue Huguerie, rue du Palais Galien, rue du Château d'Eau, Préfecture, Conseil Général.

✉ Upr Sud SME et ROXEL et UNIRS Retraités Solidaires

## La cour des pontes contre les retraités



■ Peu importe que moins de 10% d'individus détiennent 80% des richesses, les privilèges, il faut les chercher chez... ceux qui n'ont rien ou pas grand-chose.

Ce rapport de la cour des comptes, orienté comme il ne devrait être point permis, propose donc de récupérer 5 milliards dans les poches des retraités :

- Suppression de l'abattement de 10% sur le revenu déclaré.
- Augmentation de la CSG pour atteindre le niveau de cotisation des actifs.
- Suppression de la majoration pour avoir élevé 3 enfants.
- Suppression « à terme » des ristournes sur la taxe foncière et taxe d'habitation.
- Suppression des exonérations de cotisations pour les retraités dits « employeurs »... comme l'aide à domicile !
- Soumettre les pensions aux cotisations d'assurance maladie

Ces « conseils » de basse-cour arrivent après la suppression de la 1/2 part, et le gel des tranches d'impôt qui se traduisent par une hausse de l'impôt pour les uns et l'imposition pour d'autres qui ne l'étaient pas. Ils arrivent alors que la grande majorité des retraités n'arrivent pas à joindre les deux bouts, et que plus d'un million vit en dessous du seuil de pauvreté de 954 € !